

Entreprises / Flotte d'entreprise

Alternative

Innovation : la voiture de fonction en libre service

La Tribune.fr - 27/05/2009 Ã 09:34 - 304 mots



Cette forme d'autopartage consiste à mettre à disposition des salariés un parc de véhicules, stationnés dans l'entreprise, qu'ils peuvent louer à tout moment pour un usage personnel ou professionnel.

Il y a deux ans, la société Carbox a lancé en France un nouveau concept : la voiture de fonction en libre-service. Cette forme d'autopartage consiste à mettre à disposition des salariés un parc de véhicules, stationnés dans l'entreprise, qu'ils peuvent louer à tout moment pour un usage personnel ou professionnel.

« La réservation et l'accès au véhicule se font en quelques minutes via une interface internet », explique Alexandre Crosby, co-fondateur de Carbox. Le coût de la location est calculé en fonction du nombre d'heures et de kilomètres effectués. S'il s'agit d'un déplacement professionnel, il est pris en charge par l'entreprise. Dans le cas d'un usage personnel (par exemple le soir ou le week-end), c'est le salarié qui paye.

Ce système peut être source d'économies dans la mesure où l'utilisation de la flotte est optimisée, et sa gestion externalisée, souligne Alexandre Crosby. « Nous assurons la maintenance et l'entretien du parc, que nous renouvelons en moyenne tous les deux ans », précise-t-il.

Les clients de Carbox sont tous des grands comptes - Airbus, L'Oréal ou encore Sodexo - qui désirent tester l'autopartage pour leurs salariés. « Le taux de rotation du parc est important et les véhicules ne restent pas immobilisés longtemps », se félicite Alexandre Crosby. Il se veut toutefois prudent : « Comme en ville, l'auto-partage en entreprise se développe doucement. Il reste un certain nombre de barrières psychologiques à lever, en particulier chez les salariés habitués à disposer comme ils l'entendent de leur véhicule de fonction. »

La voiture de fonction en libre-service n'a d'ailleurs pas vocation à remplacer les flottes traditionnelles d'entreprise. « Nous concurrençons davantage le taxi et le système des indemnités kilométrique », souligne le cofondateur de Carbox. Elle peut toutefois permettre de réduire le parc de véhicules en circulation grâce à une utilisation plus intelligente du véhicule d'entreprise.

François Schott

A lire sur La Tribune

- Propositions ambitieuses de Bruxelles pour renforcer la supervision bancaire
- EDF va lancer un emprunt auprès des particuliers en juin
- France : le moral des ménages remonte lentement, la confiance des industriels s'améliore

- [Siemens intéressée par la filiale T&D d'Areva](#)
- [Mc Donald's va défier Starbucks en Europe avec ses McCafés](#)
- [La production de Toyota dopée par la nouvelle Prius](#)
- [Opel : décision préliminaire ce mercredi, une quatrième offre soumise](#)
- [Chinalco menace de revoir son accord avec Rio Tinto](#)
- [L'Unedic table sur 639.000 chômeurs de plus en France en 2009](#)
- [General Motors : le dépôt de bilan se précise](#)
- [La grippe A \(H1N1\) poursuit sa progression, près de 13.000 cas de contamination et 100 morts](#)